



Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

25 novembre 2019

Le décret sur les prestataires de services numériques est paru au JO

Le décret n°2019-1213 relatif aux prestataires de services sur actifs numériques est paru au Journal officiel. Le dispositif d'encadrement des PSAN sera complété d'ici quelques semaines par la publication de modifications du règlement général et de deux instructions de l'AMF sur le sujet qui détaillent notamment les exigences en matière de fonds propres, de sécurité des systèmes d'informations, ainsi que les éléments constitutifs des dossiers à remettre à l'AMF.

 Télécharger le contenu

SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS

COMMUNIQUÉ AMF

GESTION D'ACTIFS

04 mai 2022

L'AMF consulte sur l'intégration des exigences liées à la durabilité dans son règlement général



CONSULTATION DE L'AMF

GESTION D'ACTIFS

04 mai 2022

Consultation publique sur les modifications du règlement général concernant la durabilité



SUPPORT ÉVÉNEMENT

CONFORMITÉ

12 avril 2022

22e Journée de formation des RCCI et des RCSI : vidéos des interventions de la matinée



Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02